



INFO Comité d'entreprise: Bilan de l'action CGT depuis un an!

L'alliance CGT, CFTC, UNSA et CFE CGC au comité d'entreprise a relevé plusieurs défis:

1er défi : La recapitalisation de DLP par la Walt Disney Company d'environ 1.5 milliard d'euros prévue en année fiscale 2017 ainsi que le désendettement de l'entreprise comprennent également un fond dédié à l'investissement et aux réhabilitations du site. Cela fait suite au rachat de la dette en 2012, à la recapitalisation d'1 milliard d'euros en 2014 et au plan DLP 2020. Ces opérations auront des effets importants pour l'avenir de la société. L'alliance CGT/ CFTC/ UNSA/CFE-CGC a voté pour qu'un expert-comptable spécialiste des OPA accompagne le CE tout au long du processus. Les élus ont fait deux interventions importantes pour que la direction communique toutes les informations sur l'OPA et qu'elle s'engage sur le maintien de l'emploi, les embauches et les conditions de travail à court, moyen et long terme. L'OPA a été finalisée Disneyland Paris est devenue filiale à 100% de la TWDC. Disneyland Paris est sortie de la cotation boursière. Les élus CGT resteront vigilants et veilleront à ce que les engagements pris par la direction soient tenus et respectés.

2ème défi : Les élus CGT et l'alliance ont procédé trois autres expertises et analyse de la société : L'expertise des comptes de l'entreprise suite à une perte record de plus de 800 millions d'euros en 2016, en lien avec l'OPA et une expertise sociale. Ces expertises ont permis aux élus d'avoir une vision tant sur l'aspect économique et financier de l'entreprise que sur les aspects sociaux (emplois, embauches, rémunération par statuts etc...). Ces éléments nous ont permis d'avoir une vision détaillée du marché et de nos concurrents ainsi qu'un argumentaire précis pour les revendications de la NAO 2018 qui s'est traduit par une prime de 250 euros bruts et un plan salaire à 2,5% au 1er janvier (1% général et 1,5% au mérite). La troisième expertise sur les orientations stratégiques de l'entreprise est en cours. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

3ème défi: Les élus CGT participent aux travaux de toutes les commissions obligatoires et facultatives du CE. Nous avons voté le budget du CE avec toutes les lignes budgétaires, (bons cadeaux Noël, voyages, transport, enfance... Le budget 2017/2018 a permis de remettre en place les mercredis et WE récréatifs, les colonies pour les enfants des salariés et une billetterie cinéma mieux subventionnés.

Contrat dynamique Shift: C'est avec surprise que les délégués du personnel et les élus du CE ont appris l'existence en phase test d'un contrat dynamique pour certains CDD l'été dernier. Ces contrats 35h prévoient deux jours de travail à 10 heures et 3 jours à 5 heures. Les élus CGT du CE ont écrit et demandé à la direction de s'expliquer. La direction a pris en compte les remarques du CE et du CHSCT central lors des deux phases tests qui ont eu lieu cet été et pendant les vacances de Noël. Si la direction souhaite pérenniser ce contrat dynamique aux CDD voir de l'étendre aux CDI, d'ores et déjà la CGT estime que cela doit passer par une négociation, basée sur le volontariat avec des compensations à la hauteur pour les salariés qui verront un bouleversement dans leur vie privée/vie professionnelle. La CGT fera plusieurs propositions, dont l'octroi de la 6ème semaine de CP pour les salariés volontaires en horaire dynamique.

Nous contacter : cgtdisney@hotmail.fr, [Site internet/Hub CGT-Disney](#), [Tel : 0164744351](tel:0164744351),  [CGTDisney](#)

Réintégration des primes : L'accord NAO prévoyait la réintégration de certaines primes dans le salaire de base. Nous avons eu à déplorer des erreurs de calcul côté direction. Pour faire respecter l'accord, la CGT a écrit à la direction afin de pointer toutes les anomalies sur les fiches de paie. Les calculs étant non conformes à l'accord NAO 2018. La direction a reconnu des erreurs. Plus de 900 salariés auront un réajustement de salaires sur la paie de février (rétroactif à janvier 2018). La direction a affiché un mémo à destination des salariés concernés et gèrera les problématiques au cas par cas.

Négo en cours: Le télétravail et le droit à la déconnexion. Actuellement nous sommes en négociation sur un projet d'accord concernant le télétravail et le droit à la déconnexion. Les salariés concernés sont, dans un premier temps les cadres puis les agents de maîtrise administratifs et supports. Le télétravail pourra être effectué sur deux jours consécutifs par semaine dans la limite de 5 jours par mois. La CGT a demandé à ce que soit inclus dans l'accord le respect des durées de travail journalières, hebdomadaires et mensuelles et que le télétravail ne soit pas un moyen d'augmenter la charge de travail des salariés concernés. Même si de nombreux salariés souhaitent le télétravail la CGT met tout en œuvre pour que cet accord protège les salariés, leurs conditions de travail et leur santé et que leurs emplois soient garantis.

INFO : Parc Opérations :

Les salariés de Parc Op's demandent à la direction de faire un effort sur les effectifs, et cela pas seulement pendant les vacances scolaires. Les nouvelles break-sheets imposent des dépassements pour les pauses après les 3h30 de travail. La CGT demande plus d'accès au coefficient 220. Sur plus de 2000 salariés seulement 5 sont au 1^{er} niveau agent de maîtrise (rapport égalité professionnelle 2016).

Les salariés ont souffert des récentes conditions climatiques. La CGT demande à la direction de revoir le plan grand froid pour améliorer les conditions de travail des salariés.

Projet de délocalisation des services paie et RH :

La CGT demeure vigilante concernant les projets de délocalisation sur le Val d'Europe de ces services qui risquent d'avoir de graves conséquences pour les salariés basés sur site. Les salariés restent attachés aux services de proximité. Quid des conditions de travail des techniciens paie concernés par cette délocalisation ?



Vos Délégués Syndicaux CGT

Marie Christine Loi, Hôtel	07 60 27 13 13	Jimmy Graziani, Sécurité	06 43 04 62 26
Houria Belhaouane, CRO	07 61 04 05 13	Fabien Beiersdorff, Food	06 62 25 53 13
Diadié Sow FOOD	06 67 63 49 28	Moh Elakermi, Hôtel	06 84 40 36 58
Kader Kadri, Entrepôt/S Tech	06 51 84 54 21	Ahorma Agbeta, Parc Ops	06 49 80 41 49
Sébastien Boursier, Spectacle	07 83 31 63 70		

Représentant syndical au CE		Représentants syndicaux au CHSCT	
Gabrielle Lang Clément, Admin	06 77 78 93 58	Nasser Laimeche, Hôtel	06 81 83 70 43
		Wilson Barona, Hôtel	06 24 47 30 19

SYNDIQUEZ-VOUS À LA CGT, UNE FORCE A VOS COTES !